

L'exposition 39–99 vous invite à revisiter un demi-siècle de construction dans la capitale : de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale aux défis de la réaffectation à la fin du XX° siècle.

Durant cette période, Bruxelles a connu d'importantes transformations spatiales et sociales. Les institutions internationales, une population en croissance, de nouvelles formes d'habitat, des projets d'infrastructure et une législation en évolution ont marqué la ville de leur empreinte. En parallèle, habitants et concepteurs se sont opposés à la démolition systématique de quartiers et bâtiments de valeur.

Avec cette exposition, nous souhaitons non seulement raviver la mémoire, mais aussi susciter la réflexion. Que signifient aujourd'hui les églises modernistes, les immeubles de bureaux postmodernes ou les complexes résidentiels expérimentaux ? Que préservons-nous, et comment le faire de manière durable et tournée vers l'avenir ?

La sélection des images est le fruit d'une année de recherche et d'inventaire, confiée à une équipe de chercheurs de l'ULB – La Cambre. Ce travail a conduit à l'intégration de ce patrimoine dans l'inventaire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il met en lumière ce qui restait souvent invisible : la richesse et la diversité de l'héritage d'après-guerre.

Laissez-vous surprendre par une région en pleine évolution, et découvrez les strates du passé qui façonnent notre avenir.

Introduction 3 Reconstruction 5 **Exposition** 8 Internationalisation 11 Législation 14 Agglomération 17 Bruxellisation 20 Modernisation 23 Récession 26 Reconversion 29 Ancrage 32



INTRODUCTION

Cette exposition sur le patrimoine bruxellois d'aprèsguerre, construit entre 1939 et 1999, met en lumière une période cruciale dans l'architecture et le développement de la ville. Cette période, caractérisée par des changements radicaux et des styles architecturaux innovants, reflète les transformations sociales, économiques et culturelles de l'époque. Neuf thèmes explorent l'évolution du paysage urbain bruxellois, de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale aux défis du développement urbain moderne à la fin du XX° siècle.

L'exposition commence par la reconstruction d'aprèsguerre, période où cours de laquelle Bruxelles se réinvente. Dans les années d'immédiat après-guerre, de grands chantiers tels que la liaison Nord-Sud reprennent, tandis que les banlieues connaissent une expansion spectaculaire de l'habitat résidentiel, en partie grâce à des mesures d'incitation. Cette période de reprise et de transformation culmine avec l'Expo 58, un événement international qui célèbre les progrès de la technologie et de l'architecture, et consolide la position de Bruxelles en tant que ville internationale.

L'installation d'institutions européennes dans la ville, à partir de la fin des années 1950, renforce ce statut international et entraîne la construction d'un grand nombre d'immeubles de bureaux. En même temps, la croissance économique de Bruxelles est stimulée par l'arrivée de multinationales, d'ambassades et d'institutions internationales qui elle aussi suscite une vague de construction de bureaux dans toute la ville et sa banlieue.

Les réformes institutionnelles, telles que la reconnaissance de Bruxelles comme région à part entière en 1989, ont également joué un rôle crucial dans l'évolution de la ville qui jusqu'alors était confrontée à des plans qui transformaient de grandes parties de quartiers historiques en zones destinées à des projets de construction à grande échelle. Ce phénomène, connu sous le nom de « bruxellisation », a suscité de vives protestations de la part des habitants et des défenseurs du patrimoine. Ce terme symbolise la destruction à grande échelle de bâtiments et de quartiers anciens au profit de nouvelles constructions

souvent monotones et utilitaires. Grâce à la résistance croissante, notamment de la part des comités de citoyens et des organisations de défense du patrimoine, une nouvelle prise de conscience voit le jour quant à l'importance de la participation urbaine et de la protection du patrimoine historique.

La construction de logements fait également l'objet de nombreuses expérimentations. Outre les maisons unifamiliales classiques, de nouvelles formes de logement voient le jour, telles que les grands complexes de logements sociaux, les projets de logements coopératifs et les logements inclusifs. Tant en ville que dans les banlieues, ces projets vont apporter de nouvelles réponses aux défis posés par l'augmentation de la population. En outre, la crise pétrolière des années 1970 suscite un regain d'intérêt pour l'efficacité énergétique et la sensibilisation à l'environnement, suscitant les investissements dans des technologies durables et l'usage de meilleures méthodes d'isolation dans les maisons et les bureaux.

Sur le plan architectural, une réaction de méfiance se manifeste vis-à-vis des styles architecturaux modernistes des années 1950 et 1960 jugés parfois rigides et froids. Les années 1970 voient l'essor du postmodernisme, qui cherche à restaurer la continuité historique et prête attention au contexte social des bâtiments et des quartiers. Cette évolution s'accompagne d'un regain d'intérêt pour la préservation du patrimoine récent, qui ne cherche plus à effacer complètement le passé mais à l'intégrer dans les nouveaux projets.

Une mission d'inventaire intensive menée récemment par une équipe externe de chercheurs de l'ULB La Cambre Horta permet aujourd'hui d'avoir une meilleure vision du parc immobilier d'après-guerre. Les résultats de cette recherche à grande échelle ont été intégrés dans la base de données de l'inventaire du patrimoine architectural en ligne. Depuis le 19 août 2024, cet inventaire a une valeur légale, ce qui souligne l'importance de la préservation et de la gestion du patrimoine architectural, entre autres de cette période.

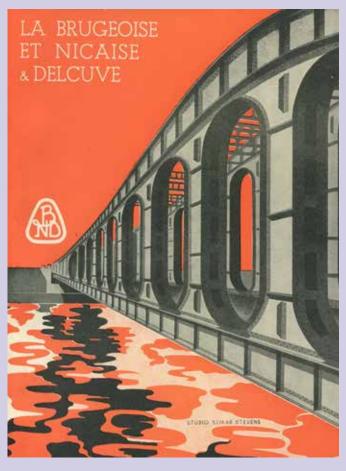
Cette exposition est une invitation à la réflexion sur l'innovation et la préservation du patrimoine récent. Comment réutiliser les bâtiments de cette période pour répondre aux besoins contemporains en matière de durabilité et de développement urbain, tout en respectant leur valeur historique et architecturale ? À travers elle, cette exposition offre un aperçu fascinant de l'histoire complexe de Bruxelles et de la façon dont la ville évolue constamment dans le respect de son passé et en regardant vers l'avenir.

RECONSTRUCTION



Wim Kenis © URBAN.Brussels

Page publicitaire en couverture issue de la revue L'Ossature Métallique, n° 1-2, 1946.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, la construction à Bruxelles a pratiquement cessé. L'occupation allemande a engendré un enchevêtrement administratif sans législation claire; les matériaux et la main-d'œuvre étaient rares, voire inexistants. Les années qui ont suivi, de 1945 à 1958, sont appelées les années de transition. Immédiatement après la guerre, plusieurs projets ont vu le jour à Bruxelles, parmi lesquels la reprise des travaux de la jonction nord-midi, ainsi que les réparations nécessaires des dommages causés aux habitations et à l'industrie – aux usines et à l'infrastructure des canaux en particulier.

En dehors du centre-ville, dans les communes de la deuxième couronne, la construction résidentielle a connu un essor spectaculaire, en partie grâce à la loi De Taye de 1948. L'architecture de cette époque continue de s'inscrire dans les tendances modernistes, mais avec une touche de « classicisme » influencée par le style français. Ce classicisme moderne ne se limite pas aux bâtiments gouvernementaux ; il imprègne également de nombreuses maisons construites à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Certaines exceptions montrent une volonté d'explorer de nouvelles typologies de logement. Ce renouveau dans le secteur de la construction reflète l'expérimentation de nouveaux matériaux et les changements sociaux qui modifient notamment la mobilité, la vie culturelle et le secteur tertiaire en plein essor.

1.2

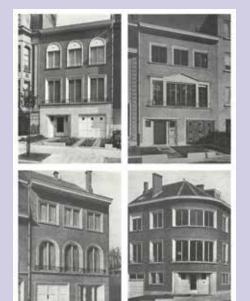
1.1



Wim Kanie @ LIRRAN Bruecale 2017



ARCHistory © URBAN, Brussels, 2018



[collage icono revue]



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels, 2017



URBAN.Brussels, 2023

- **1.1** La gare du Nord a été construite entre 1938 et 1956 selon les plans des architectes Paul et Jacques Saintenoy, assistés de Jean Hendrickx. Les travaux, commencés en 1936, ont été retardés en raison de la guerre. La gare a été progressivement ouverte au trafic ferroviaire à partir de 1950 mais n'a été achevée gu'en 1956. La même année, l'ancienne gare, située place Rogier, est démolie.
- 1.2 L'ancienne habitation personnelle de l'architecte Paul Emile Vincent témoigne d'une recherche d'une nouvelle modernité, malgré un langage formel classique qui apparaît encore dans l'utilisation des matériaux et les éléments de petit patrimoine. Les fenêtres en bandeau horizontal, le jeu des volumes et les loggias introduisent le modernisme que l'architecte, en collaboration avec Roger De Winter, va ensuite développer et propager.
- **1.3** La villa de Lichtervelde à Uccle a été construite en 1951 par l'architecte Jean Delhaye et évoque une ode à l'ordre classique de la symétrie. La travée d'entrée, légèrement en retrait, est encadrée de colonnes engagées cannelées. La villa cubique a un soubassement en pierre bleue et est entièrement revêtue de pierre d'Euville.
- **1.4** Le contraste ne pourrait être plus grand. Le numéro de juillet 1951 du magazine La Maison présente en couverture une villa moderniste au bord de l'eau à Boitsfort, œuvre de l'architecte Claude Laurens, tandis qu'à l'intérieur du numéro, l'architecte Raymond Decorte fait l'objet de plusieurs pages d'attention pour ses maisons bel-étage de style classique moderne.
- 1.5 L'architecte Gaston Brunfaut a construit plusieurs centrales téléphoniques remarquables de la Régie des Télégraphes et Téléphones à la fin des années 1940 et au début des années 1950. L'exemple de Laeken est le plus monumental et date de 1953. L'esthétique est à la fois moderne et classique et se caractérise par un soubassement en pierre bleue qui se prolonge dans le portique de l'avenue Houba de Strooper. Les deux volumes sont revêtus de pierre d'Euville et sont reliés par une tour (la cage d'escalier) cylindrique entièrement revêtue de briques de verre.

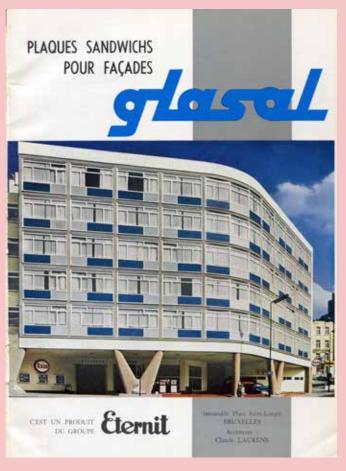
EXPOSITION



ARCHistory © URBAN.Brussels

EXPOSITION

Page publicitaire pour des panneaux sandwich de la marque Glasal, issue de la revue La Maison, n° 5, 1959.



L'Exposition universelle de Bruxelles de 1958, ou Expo '58, fut un événement international de grande envergure célébrant la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale et les avancées technologiques de l'époque. L'idée a germé dès 1947. La candidature officielle auprès du Bureau International des Expositions a été déposée le 7 mai 1948 pour une organisation en 1955...! Ce n'est qu'après l'armistice de la guerre de Corée, en 1953, que Bruxelles a été officiellement choisie comme ville hôte de l'exposition. Le thème principal de l'Expo '58 était « Pour un monde plus humain », mettant l'accent sur le progrès et la coopération après les années destructrices de la querre.

L'impact sur Bruxelles et ses habitants s'est fait sentir à plusieurs niveaux. Le développement urbain s'accélère avec une amélioration et une expansion significatives de l'infrastructure routière, la construction de nouveaux hôtels et l'extension du réseau de transport public. L'Expo a amené un afflux de visiteurs internationaux donnant un coup de fouet à l'économie locale. Les secteurs de l'hôtellerie, de la vente au détail et du tourisme ont énormément bénéficié de l'augmentation l'activité. L'événement a également renforcé la position de Bruxelles en tant que centre international majeur, contribuant à l'établissement d'institutions européennes et internationales dans la ville. En termes d'influences culturelles et sociales, l'Expo '58 a favorisé un sentiment d'optimisme et de progrès. Elle a fourni une plate-forme pour les échanges culturels et la coopération internationale. L'exposition a aussi eu un impact durable sur l'art et le design, notamment en présentant l'architecture moderne et les nouvelles technologies à un large public. Enfin, les innovations technologiques, notamment les premières applications des ordinateurs, les nouveaux matériaux tels que les plastiques et les appareils ménagers de pointe accessibles au grand public ont amélioré la vie quotidienne.

2.1 EXPOSITION



Wim Kenis © URBAN.Brussels, 2024



ULB © URBAN.Brussels, 2023



2.3

2.5





Tom Verhofstadt © URBAN, Brussels, 202

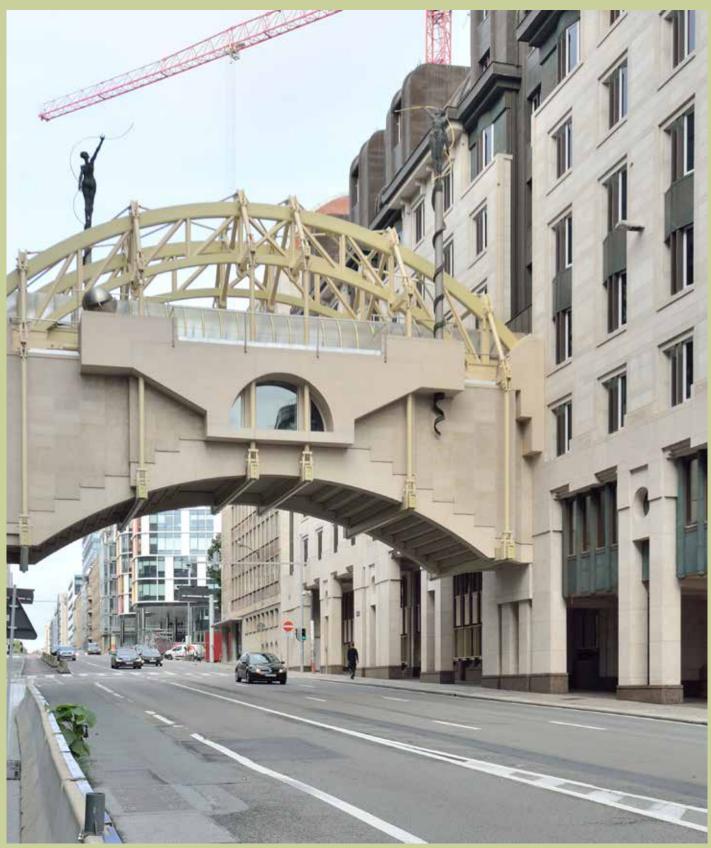


Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels, 2024

2.4

- **2.1** Galerie Ravenstein, architectes Alexis et Philippe Dumont, 1954-1958. Dans la perspective de l'Expo '58, des travaux de modernisation sont menés à Bruxelles en termes d'infrastructures, de bureaux et d'architecture commerciale. La galerie Ravenstein regroupe toutes ces fonctions dans un seul bâtiment situé à un endroit stratégique de la ville, entre la ville basse et la ville haute, au pied de la gare centrale, inaugurée en 1952, et au milieu du quartier financier de Bruxelles de l'époque.
- **2.2** Pavillons d'exposition à Uccle. Trois pavillons de l'Expo '58 ont été reconstruits dans la rue de Verrewinkel. Ils ont été récupérés par Entreprises et Travaux SA en 1959. Cette entreprise avait construit 11 pavillons sur le site du Heysel. Il s'agit du pavillon principal de l'Agriculture, avec la section de l'Union des agriculteurs dans un pavillon séparé conçu par les architectes M. Dams et H. Courtens, et le pavillon du Tabac de l'architecte M. Gérard.
- **2.3** La villa La Chanterelle, située dans le clos des Hortensias à Berchem-Sainte-Agathe, fait partie d'un lotissement intéressant composé de plusieurs villas modestes au style ludique de l'Expo '58. Ces maisons « Spirou » ont été conçues entre 1954 et 1962 par les architectes Louis et Emile Hoebeke et présentent les éléments stylistiques caractéristiques des années 1950, tels que la brique peinte en blanc, les soubassements et les cheminées en tessons de pierre, les couleurs primaires contrastantes, les lattes de bois, les toitures en papillon, etc.
- **2.4** La maison de type bel-étage est la typologie résidentielle urbaine par excellence qui reflète la modernité. A partir d'un plan type, toutes les variations sont possibles et, compte tenu de la multitude de matériaux et de couleurs, les possibilités d'expression sont inépuisables. L'architecte Fernand Besançon, dont la maison personnelle de 1956 est située à Woluwe-Saint-Lambert, se spécialisera dans la conception de telles maisons.
- **2.5** Le bungalow, à l'origine une typologie de loisirs importée des États-Unis, a d'abord été utilisé pour concevoir des résidences secondaires. Cependant, ce type de logement, où tout est situé au niveau du sol, rencontre un grand succès dans les vastes communes verdoyantes de la Région. L'architecte Jean Vancoppenolle en construit quelques-uns très intéressants à Uccle, donnant au paysage architectural bruxellois une touche américaine.

INTERNATIONALISATION



Wim Kenis © URBAN.Brussels

Page publicitaire pour des panneaux en verre émaillé trempé de la marque Panoroc, issue de la revue Architecture, n° 62, 1965, p. 773.



Avec le Traité de Rome du 25 mars 1957, Bruxelles est désignée comme capitale de l'Europe. Cette reconnaissance renforce l'attractivité internationale de la ville qui est choisie comme siège principal pour diverses entreprises, tout en accueillant également une multitude d'ambassades, consulats, etc. Cette dynamique stimule la croissance du secteur tertiaire, marquée notamment par la construction d'immeubles de bureaux. Alors que les premiers immeubles de bureaux se situent à l'intérieur de la petite ceinture, en particulier le long de la jonction nord-midi, cette tendance change à partir de la fin des années 1950. Le quartier Léopold, historique et résidentiel, se transforme progressivement en un quartier de bureaux. Les anciennes maisons de maître, alors considérées comme inconfortables, qui abritaient les entreprises et institutions internationales cèdent la place à des bâtiments de bureaux plus fonctionnels.

Entre 1981 et 1989, les membres du Parlement européen expriment leur volonté de se rapprocher du pouvoir exécutif (Commission européenne, Conseil des ministres, etc.) et de disposer de locaux adaptés. Cette volonté se traduit, sur le plan urbanistique et architectural, par la construction de l'Espace Léopold.

Le sommet d'Édimbourg en 1992 confirme Bruxelles comme siège officiel de la Commission européenne, du Conseil des ministres, du Comité économique et social et du Comité des régions. Une nouvelle vague de constructions d'immeubles de bureaux a lieu dans les quartiers résidentiels plus éloignés de la Région, le long des principales voies d'accès.

3.1





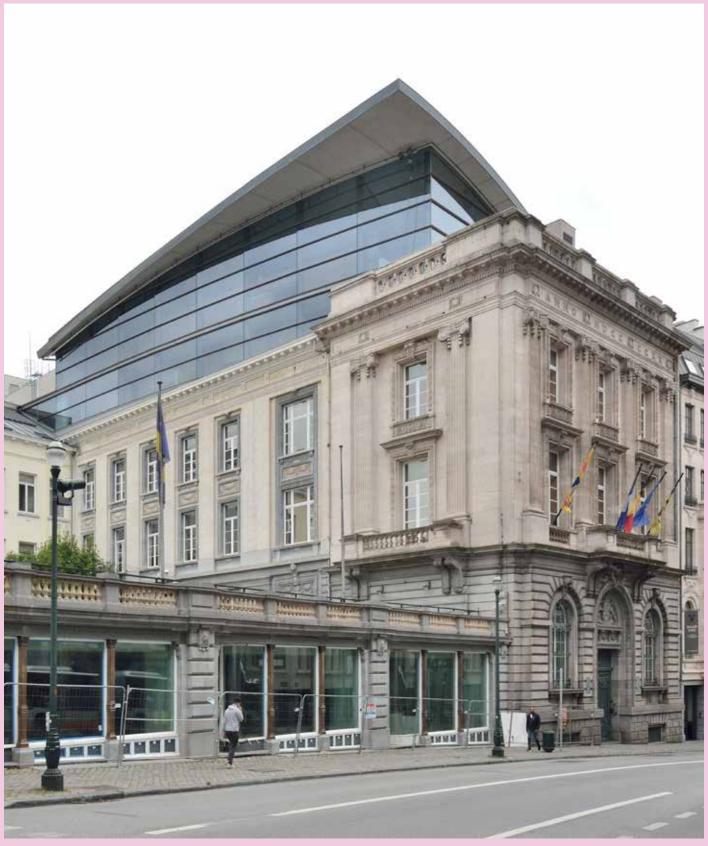
3.3





- 3.1 L'État belge a acheté le domaine qui comprenait à l'origine le Couvent de Berlaymont au début des années 1960 afin d'ancrer la présence européenne à Bruxelles. Entre 1963 et 1969, l'actuel bâtiment du Berlaymont a été construit pour accueillir les 3 000 fonctionnaires de la Commission européenne. Le projet des architectes Lucien De Vestel, Jean Gilson, Jean Polak et André Polak consiste en une tour cruciforme de 18 étages, dont les quatre ailes partent d'un noyau central. Malgré les importants travaux de rénovation effectués entre 1997 et 2004, ce bâtiment emblématique a conservé toute sa valeur patrimoniale.
- 3.2 Brittania House, avenue Joseph II, est un exemple typique de la présence affirmée d'une nation européenne à proximité de la Commission européenne. Après son adhésion à la CEE en 1962, la Grande-Bretagne avait besoin d'un immeuble de bureaux, non seulement pour fournir un lieu de travail au personnel de l'ambassade et à la délégation permanente, mais aussi pour persuader les entreprises (britanniques) potentielles basées à Bruxelles d'occuper des espaces de bureaux. Le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architectes londonien Fitzroy Robinson & Partners en association (obligatoire) avec l'architecte belge Albert De Doncker en 1963. Il a été inauguré dès 1965. En 1998, l'Atelier d'Architecture de Genval à donné à l'ensemble du bâtiment un aspect postmoderne avec le couronnement typique qui représente les flux d'air évacués du bâtiment.
- 3.3 Le remarquable immeuble de bureaux situé square de Meeûs à Ixelles a été conçu en 1973 par l'architecte Michel Barbier. Le bâtiment en forme de papillon s'ouvre sur le square et est précédé d'un contre-volume de deux étages sur pilotis, qui allège l'impact du bâtiment sur le terrain. Bien qu'ils aient été remplacés en 1996, les châssis Stopray Gold de couleur bronze lui confèrent un aspect typique des années 1970, très vintage. Ancien siège du service de recherche de la Commission européenne, il abrite aujourd'hui le Centre multimédia du Parlement européen, autrement dit, un échange immobilier entre les deux plus grandes institutions européennes.
- 3.4 L'Espace Beaulieu est un bel exemple d'immeuble de bureaux dit de troisième génération, de la fin des années 1980 et du début des années 1990, censés répondre à l'expansion des institutions européennes basées à Bruxelles. Le quartier européen de l'ancien quartier Léopold étant saturé, de nouveaux sites en friche sont exploités, de préférence à proximité d'équipements structurels. L'Atelier d'Architecture de Genval a conçu en 1993 cet imposant immeuble de bureaux avec une rue intérieure couverte, qui préfigure l'Espace Léopold sur la place du Luxembourg, à ce moment-là en cours de conception.
- 3.5 L'Espace Léopold est un ensemble de bâtiments postmodernes qui abrite le Parlement européen avec un peu moins de 400 000 m² d'espace de bureaux. Il s'agit du deuxième siège du Parlement, après le siège officiel de Strasbourg. Le bâtiment Paul-Henri Spaak, situé au centre, a été le premier à être construit à partir de 1989 à la suite d'un concours d'architecture remporté en 1988 par le jeune architecte Michel Boucquillon. Pour les bâtiments qui l'entourent - le bâtiment Altiero Spinelli, le bâtiment Willy Brandt et le bâtiment Jozsef Antall - la SA Atelier Espace Léopold a été créée en 1990 pour l'occasion, puis dissoute en 2013.

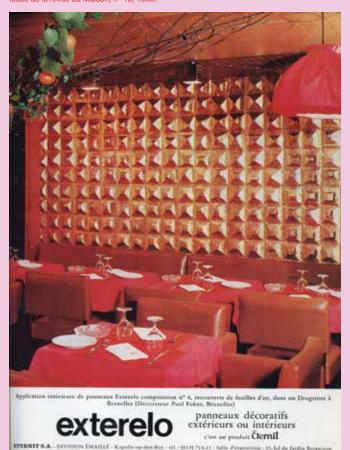
LÉGISLATION



Wim Kenis © URBAN.Brussels

LÉGISLATION

Page publicitaire pour des panneaux décoratifs de la marque Exterelo, issue de la revue La Maison, n° 10, 1968.



Jusqu'en 1989, Bruxelles est régie par la loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du 29.03.1962 qui prévoit la couverture entière du territoire national par des plans d'affectation organisés selon un zonage. Elle instaure notamment un droit d'expropriation d'utilité privée qui va profondément modifier le paysage urbain bruxellois par la disparition d'îlots entiers au profit d'immeubles-tours à l'architecture souvent stéréotypée.

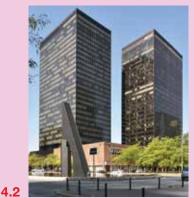
À l'issue de la Réforme de l'État (1989), Bruxelles est reconnue comme une Région à part entière et reçoit les compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elle se dote de sa propre législation en adoptant l'ordonnance du 29.08.1991 organique de la planification et de l'urbanisme (O.O.P.U.), qui tient compte des spécificités urbaines de son territoire. Cette ordonnance traduit notamment la volonté de concilier le progrès social, économique et la qualité de la vie. Quatre types de plans sont mis en place :

- le plan régional de développement qui définit les grandes orientations politiques pour le développement de la Région dans les matières régionales et les matières culturelles ou sociales;
- le plan régional d'affectation du sol qui détermine les différentes affectations du territoire qui doivent être respectées par les demandeurs de permis ;
- les plans communaux de développement qui fixent les grandes orientations stratégiques à l'échelon communal;
- les plans particuliers d'affectation du sol qui précisent les affectations applicables à une partie du territoire communal.

L'OOPU est modifiée à seize reprises entre 1991 et 2004. Avec l'ordonnance du 09.04.2004, elle devient le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT).



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels



Wim Kenis © URBAN.Brussels



Wim Kenis © URBAN.Brussels

- **4.1** Situé à proximité du Quartier Manhattan né dans le contexte de la loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (1962), cet immeuble de bureaux de style postmoderniste fut conçu en 1989 par le bureau ELD PARTNERSHIP (architectes Erauw, Lievens & Douglas) d'après un concept architectural de l'Atelier d'Architecture de Genval. Il est constitué de trois parallélépipèdes imbriqués, le plus important au centre. Les façades sont largement vitrées, ce qui accentue la verticalité de l'architecture. La couverture en pyramide tronquée fait écho au modernisme américain.
- **4.2** Le WTC est l'immeuble-clé du plan «Manhattan» (Quartier Nord), élaboré par le groupe Structures (arrêté royal du 17.02.1967) dans le cadre de l'application de la loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de 1962. Ce complexe de bureaux de style International, appelé à devenir un vaste centre d'affaires à l'américaine, fut conçu à partir de 1968 pour la Compagnie de Promotion par le groupe Structures, les architectes André et Jean Polak, René Stapels et Claude Emery (bureau Architecture et Urbanisme).
- **4.3** Cet immeuble de bureaux et de commerce de style moderniste de tendance fonctionnaliste fut érigé en 1962-1967 par l'architecte René Stapels, assisté des architectes Robert Bardinet, B. Lefèvre-Feragen, Lemaître et Jamar. Il témoigne de cette modernité radicale qui s'installe à Bruxelles au lendemain de l'Expo 58, et nie l'intégration au tissu urbain existant. Si sa construction peut être considérée comme une expression, à petite échelle, de la Bruxellisation, on relèvera aussi ce qui en fait l'intérêt : ici, de nouvelles choses transparaissent en termes de vie, de rythme, de vues et de perspectives, au moins aussi intéressantes que ce qui préexistait (LHOAS, P., « Regard : Architecture et urbanisme Bruxelles 1950 -2000 », Architecture depuis la Seconde Guerre Mondiale, Bruxelles, 2008, p. 75).

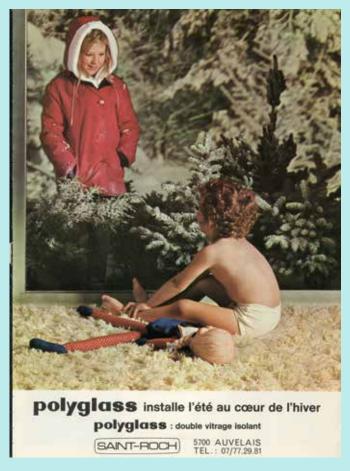
AGGLOMÉRATION



Wim Kenis © URBAN.Brussels

AGGLOMÉRATION

Page publicitaire pour le double vitrage de la marque Polyglass, issue de la revue Neuf, n° 47, 1974.



Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, la construction connaît une croissance spectaculaire, portée par les lois De Taeye (1948) et Brunfaut (1949). La loi De Taeye favorise l'accession à la propriété privée en offrant des financements avantageux aux futurs propriétaires, tandis que la loi Brunfaut crée le Fonds National du Logement pour financer les sociétés spécialisées dans le logement social. Ces initiatives permettent la création de logements bon marché, modestes mais confortables, regroupés en grands ensembles. Ces ensembles incluent également des éguipements collectifs et se trouvent tant en périphérie qu'en ville, où de vieux quartiers sont rasés pour faire place à de nouveaux immeubles. On y trouve des maisons unifamiliales de style traditionaliste, dans la lignée des cités-jardins de l'entredeux-querres, ou des immeubles-tours de style fonctionnaliste. Des initiatives privées contribuent également à la création d'autres ensembles. Parallèlement, un habitat groupé inclusif, adapté aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un habitat collectif et coopératif voient le jour.

La seconde moitié du XXe siècle marque aussi la construction de grands ensembles d'immeubles de bureaux en région bruxelloise, tels que le projet Manhattan et la cité administrative de l'État. De grands ensembles de bureaux émergent également en périphérie, à proximité des axes autoroutiers, répondant à la demande croissante d'espaces de travail modernes et bien situés.



W. Robberechts © URBAN.brussels



archives de la commune d'Auderghem



ULB © URBAN, Brussels



Wim Kenis © URBAN.Brussels



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels

- **5.1** La Cité Modèle à Laeken a été créée en 1956 à partir d'une idée de Fernand Brunfaut. Il souhaitait, à proximité de l'Expo 58, démontrer aux visiteurs l'ambition de la Belgique en matière de logements sociaux. Réalisé par une équipe de six architectes, le projet se compose d'immeubles sur pilotis, disposés selon un plan strictement orthogonal. Il prévoyait également une série d'équipements collectifs qui ne seront jamais réalisés. La cité n'a pas été achevée à temps pour l'Expo 58 et, pour en améliorer la rentabilité, le projet initial a été densifié. Les derniers immeubles ont été achevés en 1972. La Cité Modèle, vue aérienne, W. Robberechts © urban.brussels, 2004.
- **5.2** L'immeuble Brusilia à Schaerbeek, comptant 204 logements, a été le plus haut immeuble résidentiel de Belgique jusqu'en 2014. Construit entre 1968 et 1971 d'après les plans de l'architecte Jacques Cuisinier, le complexe inclut également un supermarché, une station-service et trois sous-sols de parking. À l'origine, une seconde aile devait être ajoutée sur la droite, mais ce projet a été abandonné en raison de la crise pétrolière. En 2012, une aile plus basse a été adjointe au bâtiment.
- **5.3** Entre 1961 et 1964, Lucien et Simone Kroll ont rassemblé amis, associés, cousins et inconnus autour d'une expérience de construction collective. L'immeuble, implanté en forme de L autour d'un jardin commun, respecte le gabarit des maisons environnantes. Il compte 15 logements, dont celui de l'architecte et ses bureaux. Le projet a été conçu en collaboration avec tous les futurs propriétaires, Lucien Kroll considérant les habitants comme des « co-créateurs ». Malheureusement, cette expérience n'a pas abouti à l'habitat autogéré espéré. En quelques années, les divers foyers se sont désolidarisés. Immeuble à appartements, av. L. Berlaimont 20 av. I. Geyskens 73, 75, perspective, 1962 (archives de la commune d'Auderghem).
- **5.4** Le clos de la Balance à Woluwe-Saint-Lambert est construit en 1956 (Groupe Alpha) dans le cadre du quartier des Pléiades, extension de la cité-jardin des Constellations. Il s'agit de vingt petites maisons de plain-pied destinées à accueillir des couples de personnes âgées. Le quartier comprend également des maisons unifamiliales et deux immeubles à appartements, dans un souci de mixité et d'inclusivité, s'organisant autour de rues, de sentiers piétons et d'espaces verts communs.
- **5.5** Ces immeubles de bureaux du boulevard de la Plaine à Ixelles ont été construits dans le cadre d'un Plan Particulier d'Aménagement. Ils ont été conçus entre 1992 et 1995 par une association momentanée des bureaux d'architecture Henri Montois, L'Atelier et CERAU pour le compte d'une société immobilière.

BRUXELLISATION



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels

Affiche de campagne pour la réaffectation du patrimoine architectural, issue de la revue A+, n° 85, 1984.



Au cours des années 1950 et 1960, Bruxelles change profondément de visage. L'application de principes urbanistiques fonctionnalistes, de l'architecture internationale et la mise en oeuvre d'aménagements routiers et de grands projets immobiliers menés par l'Etat et des promoteurs privés mènent à la démolition à grande échelle de bâtiments et de quartiers historiques sans prise en compte de leur valeur patrimoniale ni de leurs habitants.

Le terme « bruxellisation » apparait dans les années 1970 pour souligner les effets dévastateurs de cette politique sur les quartiers populaires et le patrimoine historique. Des projets controversés comme l'extension du Palais de justice dans le quartier des Marolles et le projet Manhattan au quartier Nord suscitent une mobilisation citoyenne significative. L'action des habitants contre ce premier projet en 1969 médiatisé comme la « bataille des Marolles » marque les esprits et parvient à enrayer les destructions. Ces luttes urbaines mènent à la création de comités d'habitants et d'associations comme I'ARAU (1969), le BRAL (1973) ou IEB (1974) qui plaident pour une remise en cause des politiques urbanistiques et une intervention des habitants dans les processus de décisions. Cette revendication trouve écho en 1976 dans la création des commissions de concertation qui introduisent la consultation publique dans les décisions urbanistiques.

En termes architecturaux, les comités et associations plaident pour la réparation de la ville et la prise en compte des strates historiques et sociales qui la composent, du contexte bâti et des tracés viaires anciens. D'un point de vue morphologique, ils préconisent un retour aux îlots fermés, aux rues et places comme lieux communautaires et à une architecture d'intégration qui contribue et se nourrit du postmodernisme émergeant. Cette vision architecturale marquera de nombreux projets bâtis en réaction à la bruxellisation à partir des années 1970.



O URBAN.Brussels



Wim Kenis © URBAN.Brussels



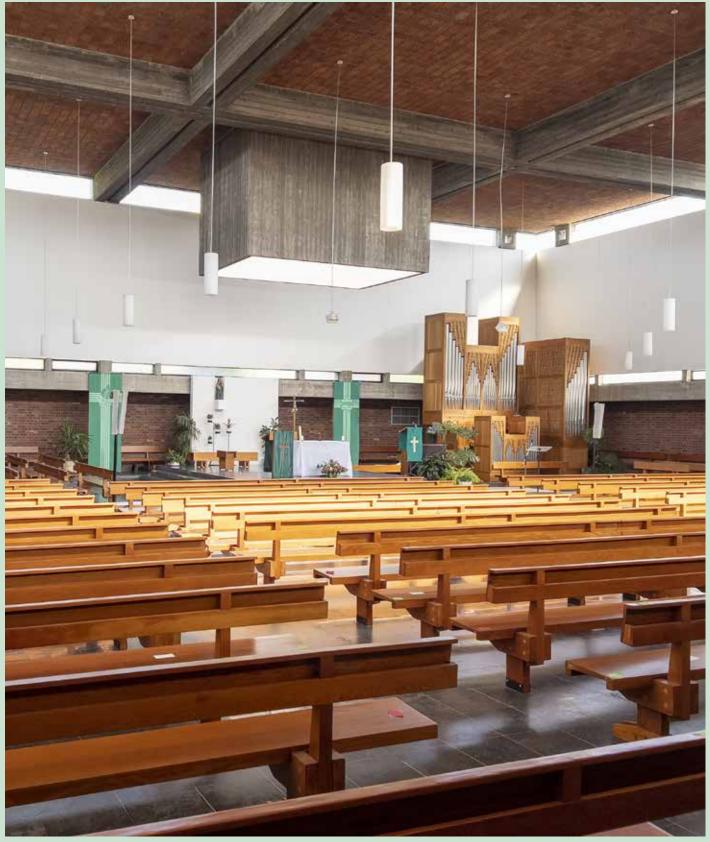
[collage icono revue



Wim Kenis © URBAN.Brussels

- **6.1** Le haut du quartier des Marolles est menacé en 1969 par un arrêté d'expropriation pour l'extension des bureaux du Palais de Justice. Le projet est annulé en 1972, sous la pression des habitants du quartier au terme de la « bataille des Marolles». Les ilots sont repris en 1974 dans un P.P.A. Cet ensemble construit en 1978-1979 sur les plans de l'architecte M. Wolff pour «Le Foyer Bruxellois» comprend soixante unités de logements sociaux conçues suivant un plan-type. La façade côté rue est animée par différentes nuances d'enduit, respectant l'implantation et les gabarits existants
- **6.2** L'ilot compris entre la rue de Laeken et la rue aux fleurs est démoli en grande partie dans le courant des années 1960. Un concours d'architecture est organisé en 1989 par la Fondation pour l'Architecture et les Assurances Générales sous l'intitulé «Appel aux Jeunes architectes Européens». afin de construire un ensemble d'habitations conforme à l'ancien parcellaire. L'appel reçoit une visibilité internationale, recueillant notamment le soutien du prince Charles d'Angleterre (futur roi Charles III). Sept projets sont retenus pour être réalisés à partir de 1990. Ils partagent le même langage classicisant, adapté aux volumes et au rythme de l'architecture environnante.
- **6.3** L'église néogothique Saint-Roch de 1861 est démolie en 1972 dans le cadre du plan Manhattan. En 1989, la Ville de Bruxelles prescrit une révision partielle du plan d'aménagement de 1967 en donnant la priorité à l'implantation de logements sur la chaussée d'Anvers. Au centre de ce dispositif un emplacement est retenu pour la reconstruction de l'église. L'édifice de brique rouge et pierre bleue intègre des vitraux dus à Pierre Majerus (1995). Il est précédé en 2004 d'un large parvis agrémenté d'arbres.
- **6.4** L'ilot compris entre la rue Fontainas et la chaussée de Forest, autrefois entièrement bâti, est démoli dans le courant des années 1960. À sa place sont érigées deux tours de logements sociaux pour le foyer Saint-Gillois (arch. Yvan Obozinski, 1970-1974). Au début des années 1990, le Foyer Saint-Gillois fait construire sur le toit du garage semi-enterré des deux tours un ensemble de sept maisons de style postmoderne inspiré de l'Art nouveau, accueillant trente-et-un appartements. L'ensemble résulte d'une volonté de rendre une échelle plus humaine à la rue.

MODERNISATION



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussel:

25

Page publicitaire pour un fabricant de systèmes de revêtement de façades, issue de la revue Neuf, n° 47, 1974.



Le concile Vatican II, qui s'est tenu de 1962 à 1965, avait pour objectif l'aggiornamento ou modernisation de l'Église. Des décisions d'une grande portée sont prises, qui confirmeront l'ouverture de l'Église catholique romaine. La liturgie est désormais introduite en langue vernaculaire et les laïcs se voient accorder une place plus importante dans l'Église.

Dans le domaine de l'architecture également, le Concile Vatican II a entraîné de profonds changements dans la manière de concevoir et d'aménager les églises catholiques. Les nouveaux bâtiments ecclésiastiques se caractérisent par une architecture fonctionnelle et moderne.

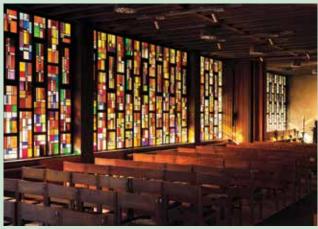
L'église cruciforme traditionnelle dotée d'une tour est remplacée par une église-halle plus modeste dans laquelle la tour est souvent omise. L'église Saint-Martin à Ganshoren en est un exemple, avec sa façade impressionnante dotée d'une œuvre d'art monumentale. L'église Sainte-Anne à Koekelberg, en revanche, possède un clocher ajouré de style postmoderne, séparé de la salle de prière.

Les édifices cultuels se distinguent par leur simplicité, l'utilisation de matériaux de construction contemporains et des espaces lumineux. Ainsi, l'église Notre-Dame du Blankedelle à Auderghem se caractérise par une lumière mystérieuse qui pénètre par des bandes horizontales de fenêtres et un luminaire cubique au-dessus de l'autel. L'église Notre-Dame de Stokkel à Woluwe-Saint-Pierre est également abondamment éclairée par des pans de façade dotés de vitraux.

L'intérieur s'adapte aux nouvelles normes liturgiques qui mettent l'accent sur l'organisation spatiale et la participation active des fidèles. C'est le cas de la salle de prière de l'église Saint Pie X à Forest à l'atmosphère familiale conférée par ses lambris en bois. L'autel se trouve sur une estrade basse et est entouré de sièges en forme de U.



ULB © URBAN.Brussels



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels



Wim Kenis © URBAN.Brussels



JLB © URBAN.Brussels



A. de Ville de Goyet © URBAN.Brussels

- **7.1** Église Saint-Martin à Ganshoren, architecte Jean Gilson, 1970-1973. Bâtiment brutaliste avec une façade impressionnante sur laquelle se trouve une œuvre monumentale en carreaux de céramique évoquant saint Martin, symbolisant l'amour de Dieu.
- **7.2** Église Sainte-Anne, architectes Jean Cosse et Brigitte De Groof, 1989-1990. Bâtiment de style postmoderniste construit en blocs de béton. Façade aveugle monumentale rythmée de pilastres et ornée d'une niche centrale contenant la statue de sainte Anne et de sa fille. Le clocher ajouré est séparé de la salle de prière.
- **7.3** Église Notre-Dame du Blankedelle à Auderghem, architectes Albert Debaeke et Pierre Pinsart 1968-1970. Bâtiment brutaliste aux façades sobres en brique et béton brut. L'intérieur est éclairé par deux bandes de fenêtres horizontales et un luminaire cubique au-dessus de l'autel qui lui confèrent une aura mystérieuse.
- **7.4** Église Notre-Dame de Stockel à Woluwe-Saint-Pierre, architectes René Aerts et Paul Ramon, 1958-1967. Bâtiment de style moderniste d'après-guerre de plan carré, doté d'une structure cubiste en béton armé et de vastes murs-rideaux. Un clocher rectangulaire superposé d'une croix monumentale orne le centre du bâtiment.
- **7.5** Église Pie X à Forest, architectes Paul et Marcel Mignot, 1965. Eglise de style moderniste sous une immense toiture à deux pans asymétriques revêtue d'ardoise. L'intérieur est bardé de bois, ce qui lui confère une atmosphère chaleureuse et paisible.

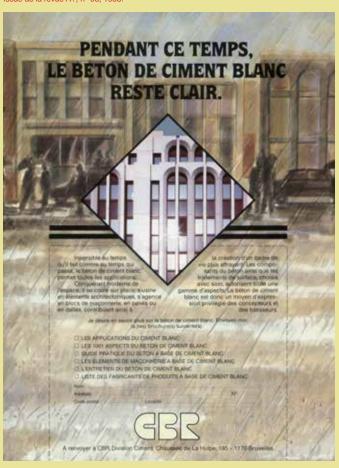
RÉCESSION



Tom Verhofstadt © URBAN.Brussels

RÉCESSION

Page publicitaire pour un fabricant de béton de ciment blanc, issue de la rayue A+, nº 98, 1988



Durant les années 1950 et 1960, les pays industrialisés connaissent une croissance économique fulgurante, soutenue par un accès abondant et bon marché au pétrole. Cependant, entre octobre 1973 et mars 1974, l'OPEP quadruple le prix du baril en réponse à la guerre du Kippour : c'est le premier choc pétrolier. Un second choc survient en 1979, et la crise économique qui s'ensuit perdure jusqu'en 1985.

Bruxelles, cette crise impacte directement l'urbanisme et l'architecture. La plupart des chantiers sont ralentis voire stoppés, affectant notamment Manhattan. Pour réduire la consommation de pétrole, des investissements sont réalisés dans les centrales nucléaires, le gaz et le charbon. On instaure les dimanches sans voitures et accélère le développement du métro à Bruxelles. Les propriétaires sont encouragés à isoler leurs habitations, ce qui généralise l'usage du double vitrage et des matériaux isolants. La recherche de sources d'énergie alternatives, telles que le solaire et l'éolien, recoit également des financements. C'est d'ailleurs durant cette période que l'écologie politique commence à émerger. Toutefois, ces initiatives sont mises en veille à la fin de la crise en 1985, et ce n'est qu'à partir des années 2000 que ces énergies alternatives se généralisent.

Parallèlement, une réaction de méfiance vis-à-vis du fonctionnalisme de la modernité se développe. En 1975, le terme «postmoderne» apparaît en architecture. Dans le sillage du mouvement citoyen s'opposant à la destruction du bâti existant, l'inventaire d'urgence de Sint-Lukasarchief est réalisé en 1979. La notion de patrimoine remplace celle de monument historique. On ne souhaite plus faire table rase du passé, mais plutôt l'intégrer et s'y référer, en empruntant ses formes et motifs.





Wim Kenis © URBAN.Brussels

8.2

A. de Ville de Goyet © URBAN.Brussels

8.1 La station de métro Saint-Guidon à Anderlecht est mise en service en 1982. Son pavillon extérieur est dû à l'architecte Michel Boelens. De style brutaliste, celui-ci est composé de deux disques en béton non parallèles et de grandes ouvertures vitrées. Photo Urban-DPC, 2015.

8.2 Le site la « Mémé » a été construit entre 1970 et 1976 par l'atelier d'architecture de Simone et Lucien Kroll. Il s'agit d'une extension du campus de la Faculté de médecine de l'UCL. En opposition à l'hôpital universitaire voisin de style fonctionnaliste, l'aménagement du site respecte le caractère évolutif et la complexité des écosystèmes, privilégie les essences indigènes et s'élabore avec la participation des étudiants, des riverains et aussi des maçons dont le rôle est d'accentuer la continuité organique entre le sol (le magma), les plantations et l'architecture qui en émerge. Il s'agit des premiers pas vers une architecture écologique.

8.3 L'immeuble Le Marquis, de style postmoderniste, a été construit entre 1985 et 1989 selon les plans de l'Atelier d'Architecture de Genval. Il occupe des terrains laissés libres à la suite des travaux de la jonction Nord-Midi et du métro. Situé juste à côté de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, son architecture fait écho aux tours gothiques de sa voisine médiévale.

RECONVERSION



Wim Kenis © URBAN.Brussels

Page publicitaire pour un système de réparation structurelle en ciment, issue de la revue Renoscripto, n° 13, 1998, p. 36.



Le patrimoine architectural récent, souvent négligé ou méconnu, est aujourd'hui au cœur d'une réflexion nouvelle. Comment préserver des bâtiments emblématiques du XXe siècle tout en répondant aux besoins contemporains et futurs? La reconversion du patrimoine récent permet de concilier respect de l'histoire architecturale et adaptation aux usages modernes, tels que les performances énergétiques et les normes environnementales. La réaffectation de bâtiments existants, plutôt que la démolition/reconstruction, réduit les déchets de construction et préserve les ressources naturelles.

Les principaux défis d'une reconversion, auxquels font face les agents d'Urban lors des commissions de concertation et des réunions de projet, sont le maintien de l'authenticité, l'amélioration des performances énergétiques et l'innovation architecturale. La reconversion du patrimoine récent n'est pas seulement un acte de préservation, c'est aussi une manière de faire évoluer nos villes tout en respectant leur passé, c'est garantir un avenir à ces bâtiments en les inscrivant dans une nouvelle dynamique urbaine. Préserver tout en innovant, tel est le défi de demain. Ces dernières années, on a pu assister à des reconversions particulièrement remarquables pour leur approche respectueuse et innovante mais malheureusement également à des projets critiqués pour leur manque de compréhension des codes du patrimoine architectural récent.









9.2

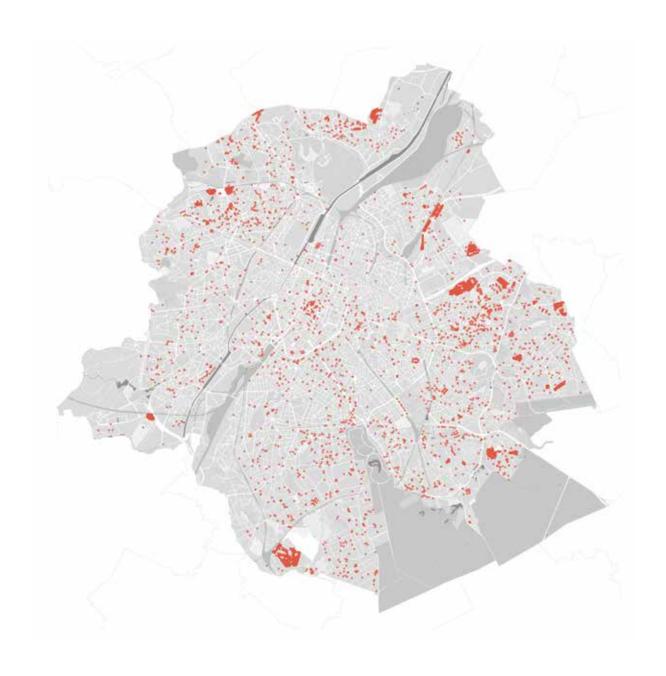
9.1 Ce complexe de bureaux établi sur une parcelle traversante est composé de deux immeubles réunis par une galerie ouverte entourée d'un jardin. Les façades des deux immeubles témoignent d'une architecture fonctionnelle, répétitive et simple. On y retrouve les structures métalliques typiques de l'architecture de Aerts et Ramon (voir notamment Notre-Dame de Stockel).

Le projet proposé par le bureau d'architecture B2Ai concerne la transformation des deux immeubles de bureaux en commerces et en équipement d'intérêt collectif ainsi que l'aménagement d'un jardin en intérieur d'îlot. Les réunions de projet ont contribué au développement d'un projet cohérent et de qualité respectant l'architecture des bâtiments existants tout en procédant à une rénovation lourde. La réaffectation des lieux a été pensée de manière à favoriser l'intégration du bâtiment dans son environnement urbain.

9.2 Ce complexe d'immeubles de bureaux de style international fut conçu en 1963-1965 par les architectes André et Jean Polak. Devancé par une esplanade, il comprend quatre volumes différenciés; d'une part, une haute tour centrale de plan hexagonal (25 niveaux) entourée de deux immeubles plus bas de plan rectangulaire, l'un de sept niveaux, l'autre de cinq, et d'autre part un immeuble à appartements de six niveaux comprenant l'entrée du parking.

La tour a fait l'objet d'une rénovation approfondie initiée par le fonds allemand Patrizia et mise en œuvre par CIT Blaton, afin de la mettre en conformité avec les nouveaux standards de confort et d'efficacité énergétique, dans le respect de l'architecture d'origine. Seule l'ossature intérieure composée de plateaux en béton armé a été préservée : les façades entièrement ajourées de fenêtres en bandeau ont été refaites à l'identique (profilés et vitrage) afin d'obtenir le même aspect qu'à l'origine. Le projet a mis l'accent sur la durabilité et les techniques de construction à faible empreinte environnementale.

ANCRAGE



Emplacement du patrimoine inventorié construit entre 1939 et 1999 dans la Région de Bruxelles-Capitale.

https://gis.urban.brussels/brugis/#/

COPRODUCTION

Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre urban.brussels et Patrimoine & Culture asbl.

REGION BRUXELLES-CAPITALE

Ans Persoons

Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine et des Relations européennes et internationales.

INITITIATIVE

Urban.brussels Sarah Lagrillière

Directrice générale adjointe

COMMISSARIAT

Tom Verhofstadt – Harry Lelièvre Urban

TEXTES

Michèle Herla, Thibault Jacobs, Wim Kenis, Michèle Kreutz, Coralie Smets, Tom Verhofstadt et Aurélie Wantier.

RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE

Michèle Herla, Thibault Jacobs, Wim Kenis, Michèle Kreutz, Coralie Smets, Tom Verhofstadt et Aurélie Wantier.

SCENOGRAPHIE & GRAPHISME

Luna Van Aubel.

REGISSEUR

Mario Rojas

TRADUCTIONS

Service de Traduction d'Urban Service de Traduction du SPRB

IMPRESSIONS

Replay studio

REMERCIEMENTS

Nico Deswaef, Stéphane Demeter, Jacinthe Gigou, Marie-Laure Leclef, Thierry Wauters, Mister Emma, Equipe Brugis d'Urban.

CONTACT PRESSE

Federica Sasdelli (Urban) +32 2 432 85 90

Ce livret rassemble l'ensemble des contenus présentés dans l'exposition : 39-99, Inventaire du Patrimoine architectural bruxellois (Bruxelles, Halles Saint-Géry, 12 décembre 2024 – 12 mars 2025).

Editeur responsable : Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe

